



FLEURUS CONCRÉTISE SON PLAN EMPLOI

UN DISPOSITIF LOCAL POUR DES RÉPONSES CIBLÉES

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'emploi, la Ville de Fleurus renforce la mise en œuvre d'un plan local d'action, structuré et adapté aux réalités du territoire.

Présenté en Conseil communal ce 14 avril, le *Plan Emploi* vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de l'insertion professionnelle à Fleurus, en particulier pour les publics les plus éloignés du marché du travail.

UN PLAN D'ACTION CENTRÉ SUR LES BESOINS LOCAUX

Le *Plan Emploi* de Fleurus s'articule autour de trois axes : Se lancer, Rebondir, Entreprendre. Il se veut à la fois pragmatique et inclusif, en ciblant notamment : les jeunes de 18 à 25 ans ; les demandeurs d'emploi de longue durée ; les personnes de plus de 55 ans ; ainsi que les publics peu ou pas qualifiés.

Parmi les principales mesures déjà en cours de déploiement :

- La **création d'un guichet de proximité pour l'emploi**, situé au cœur de la commune, qui offrira un accompagnement individualisé grâce à la présence d'un coordinateur dédié ;
- L'**accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi** tels que les jeunes, les +50 ans ou encore les personnes peu qualifiées ;
- Le **renforcement de la coordination locale** avec les partenaires actifs dans l'emploi et la formation (CPAS, MIREC, Forem, établissements scolaires, entreprises).

Des chiffres à contextualiser

« Oui, le chiffre de 57,8 % de demandeurs d'emploi inoccupés depuis plus de deux ans est préoccupant. Mais non, il ne décrit pas fidèlement la dynamique de l'emploi à Fleurus », a souligné l'Echevine des Affaires sociales et de l'Emploi, Melina CACCIATORE.

En effet, les dernières données relatives au chômage de longue durée appellent à une vigilance partagée, mais doivent être interprétées dans un cadre plus large :

- Le taux d'emploi à Fleurus atteint 61,3 %, un niveau supérieur à la moyenne pour le Hainaut !
- Le taux de chômage local s'élève à 8,7 %, en baisse continue et inférieur aux moyennes provinciale et régionale.
- Les parcours d'insertion mis en œuvre dans les filières horticole et textile affichent un taux de retour à l'emploi supérieur à 30 %.

Ces indicateurs confirment donc la pertinence d'une stratégie de terrain, ancrée dans les spécificités communales.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF, À SOUTENIR DURABLEMENT

« Nous ne fuyons pas nos responsabilités. Nous les assumons, même quand elles ne relèvent pas directement de la commune. Mais pour que nos efforts portent leurs fruits, il est indispensable que les moyens suivent », a rappelé le Bourgmestre.

La mise en œuvre du *Plan Emploi* repose sur une mobilisation conjointe de la Ville et de ses partenaires. Toutefois, l'Administration communale souligne que l'efficacité des actions locales dépend également des moyens structurels mis à disposition.

Dans cette optique, un dialogue constructif avec les niveaux de pouvoir régionaux et fédéraux sera indispensable pour garantir la pérennité des dispositifs locaux et assurer une cohérence entre compétences et ressources.

Le *Plan Emploi* est consultable sur le site officiel de la Ville de Fleurus dans la rubrique "Grandir ensemble" aux côtés de ses autres plans stratégiques.